



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIALE ET DE LA DÉCENTRALISATION



AGENCE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## Contribution au retour de la paix et adaptation au changement climatique : des enjeux stratégiques pour l'ANICT

**Plus de  
55 milliards de Fcfa**

**mobilisés par les  
collectivités des zones  
de conflit depuis 2013**

L'ANICT contribue à la mise en oeuvre de la paix et de la réconciliation nationale. Elle participe à assurer le transfert des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales des régions exposées aux conflits sur la base d'un système de péréquation adapté.

L'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base est une priorité nationale pour toutes les collectivités territoriales du Mali.

|  | Montant mobilisé | Nombre d'ouvrages réalisés |
|--|------------------|----------------------------|
|  EDUCATION                         | 9 Mds            | 978                        |
|  SANTE                             | 9 Mds            | 320                        |
|  INFRASTRUCTURES<br>ET EQUIPEMENTS | 10 Mds           | 717                        |
|  EAU                               | 12 Mds           | 579                        |

Protection de l'environnement et renforcement de la résistance au changement climatique: un appui au 5e axe stratégique du CREDD.

Cette nouvelle orientation stratégique de l'ANICT vise à améliorer le contexte socio-politique, économique et environnemental du pays et à soutenir le processus de construction de la paix.

**9 milliards déjà investis**

**647  
projets  
d'assainissement**

- 707 latrines construites
- 15 projets de traitement des déchets

**602 projets de  
développement  
des énergies  
renouvelables**

- 431 projets d'installation de panneaux solaires

**395 projets de  
gestion des  
ressources naturelles  
et d'adaptation  
au changement  
climatique**

- 39 massifs forestiers et 14 plaines aménagés
- 75 projets de fixation de dunes
- 88 projets de reboisement